

# AUX OBLATS DU CANADA

10 Juin 1977 - Lettre - Saint-Norbert, Manitoba

*Le rôle des Oblats dans le passé. - La promotion de la justice. - La formation de leaders chrétiens. - La coopération entre les provinces. - Témoigner des valeurs chrétiennes. - Le souci des vocations.*

*L.J.C. et M.I.*

Après la session conjointe, à St-Norbert, avec vos Provinciaux et délégués de provinces, et après avoir visité quelques-unes de vos œuvres et communautés, les membres du Conseil général ont réfléchi ensemble sur la réalité oblate canadienne. Ils m'ont demandé de vous faire connaître, avant mon retour à Rome, leurs impressions. C'est bien volontiers que je le fais et avec une certaine assurance, car le texte fut revu et approuvé par eux.

Partout, et de façon particulière à Villa Maria, l'accueil fut chaleureux, fraternel, très ouvert. Les membres du Conseil tiennent à vous en remercier cordialement. C'est comme des frères que nous sommes venus vers vous, pour vous écouter, vous interroger, nous laisser interroger par vous, vous confirmer dans votre engagement au service de l'Eglise et des pauvres, étant convaincus que votre travail et votre vie, s'ils sont bien réussis, peuvent devenir source d'inspiration et de confiance pour tout l'Institut.

## **Le rôle des Oblats dans le passé**

Les Oblats, dans le passé, ont joué un rôle de première importance à l'intérieur de l'Eglise du Canada, « *a mari usque ad mare* ». Ils y ont prêché l'Evangile aux pauvres, ils ont porté jusqu'aux endroits les plus reculés du Grand Nord la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, ils sont devenus les apôtres et le soutien des immigrants: allemands, polonais, italiens..., ils ont propagé le culte de la Vierge Marie. Et même, répondant à la vision du Fondateur qui considérait Montréal comme « la porte qui introduirait la famille à la conquête des âmes de plusieurs pays » (Lettre à Honorât, 9 octobre 1841), ils sont partis du Canada pour aller missionner non seulement aux Etats-Unis et au Mexique, mais aussi en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud.

« Plus vous serez saints..., leur avait dit Mgr de Mazenod, plus le bien se propagera » (*Ibid.*). Parmi eux il y eut des saints authentiques. Qu'il suffise de rappeler les trois Oblats dont le procès de béatification est en cours: Mgr Grandin, Mgr Charlebois et le Frère Antoine Kowalczyk.

Aujourd'hui encore, malgré le vieillissement, malgré la baisse des vocations, les Oblats, avec leurs 1600 membres, constituent une force apostolique considérable. Ils sont appelés à répondre à de nouveaux défis qui se font chaque jour plus urgents. Le Congrès a voulu s'arrêter à trois de ces défis. Nous tenons à les souligner aussi.

## **La promotion de la justice**

Dans la société, la promotion de la justice. Des problèmes sérieux, des « points chauds », a-t-on dit, existent et qui appellent un éclairage évangélique: droits à la vie, droits aborigènes, droits des immigrants, nouvel ordre social, avenir même du Canada. Aucun Oblat ne peut demeurer indifférent devant de telles questions. La promotion de la justice, tout spécialement dans le monde actuel, est partie intégrante de l'évangélisation. C'est le devoir de tout Oblat de bien s'informer de ces questions, de rappeler souvent à ses fidèles leur responsabilité en pareille matière et de soutenir, d'aider ses confrères engagés directement dans ce difficile apostolat.

## **La formation de leaders chrétiens**

Dans l'Eglise, la formation de leaders chrétiens. C'est également une préoccupation qui doit être constante chez l'Oblat d'aujourd'hui: en vue de la formation de communautés chrétiennes vivantes, aborigènes ou blanches, promouvoir de plus en plus l'engagement des laïcs dans les ministères et responsabilités de l'Eglise. L'avenir de l'Eglise est là et l'Oblat ne fera jamais trop dans cette direction.

### **La coopération entre les provinces**

Entre les provinces oblates, la coopération. Déjà le 9 octobre 1841, le Fondateur écrivait au P. Honorât: « Nous sommes tous membres d'un même corps, que chacun concoure par tous ses efforts et par des sacrifices, s'il le faut, au bien-être de ce corps et au développement de toutes ses facultés ». Les Oblats du Canada seront forts et efficaces pour le progrès de l'Évangile dans la mesure où ils seront unis et capables de travailler ensemble, de partager. Depuis la fondation de la C. O. C, des progrès considérables furent accomplis en ce domaine: aide financière, aide en personnel, aide dans les services. La nouvelle répartition des territoires du Nord-Est (Baie James et Labrador) entre les provinces Saint-Joseph, N.-D.-du-Rosaire et St. Peter's en est aussi un exemple éloquent. Nous ne pouvons qu'encourager fortement une telle orientation, tout en donnant l'assurance qu'aucune province ne sera chargée d'un fardeau trop lourd pour ses épaules. Quoi vous dire, quels mots d'ordre vous laisser avant de vous quitter?

### **Témoigner des valeurs chrétiennes**

Dans un monde riche, soyez les témoins de la pauvreté de Jésus-Christ et de sa liberté intérieure. Efforcez-vous de vivre pauvrement, aimez les pauvres, servez les pauvres, ceux de votre pays, sans oublier ceux du Tiers Monde.

Dans un monde qui se matérialise de plus en plus, jusqu'à perdre le sens des valeurs morales, ne craignez pas d'annoncer ouvertement Jésus-Christ et de rappeler « à temps et à contretemps » les valeurs évangéliques et les exigences de la foi. En envoyant ses premiers Pères au Canada, le Fondateur voulait des « hommes capables d'annoncer la Parole de Dieu » (*Lettre à Courtes*, 11 août 1841).

Dans un monde qui risque d'écraser les prophètes, soyez forts. « Réconfortez-vous dans le Seigneur et dans la puissance de son pouvoir, recommandait encore Mgr de Mazenod. Tenez-vous bien debout, les reins ceints de la vérité... Soyez unis dans un même esprit, collaborant à la foi de l'Évangile » (*A Honorât et aux premiers Oblats du Canada*, 29 septembre 1841).

### **Le souci des vocations**

Pensez enfin aux vocations oblates. Pour promouvoir la justice, pour former des leaders chrétiens, pour coopérer entre provinces, il faut d'abord exister! Dans toutes les provinces qui en ont la possibilité, je le sais, de grands efforts sont faits dans ce sens-là. Je vous en félicite et ne puis que vous encourager à persévérer dans ces efforts avec beaucoup de confiance. Le Seigneur finira bien par vous exaucer.

En terminant, je tiens à remercier nos Evêques oblates de leur présence fraternelle durant le Congrès et à saluer de façon spéciale nos Frères, si nombreux et actifs en plusieurs provinces canadiennes. Ils sont pour la Congrégation et pour l'Église une très grande richesse. Aux Oblats des missions les plus isolées, qu'aucun membre du Conseil général n'a pu visiter, et aux Oblats malades qui offrent leurs souffrances pour l'Institut, je veux dire notre profonde affection et l'assurance de notre prière. Aux novices et scolastiques enfin, je dis: Bienvenus parmi nous et soyez-y heureux dans le don complet de vous-mêmes à Jésus-Christ. C'est vous qui êtes la Congrégation de demain!